

COMMUNIQUE DE PRESSE

Maisons-Laffitte – le 20 Février 2023

**ST YELLOWSTONE, 1^{ère} variété de betterave
officiellement reconnue tolérante jaunisse**

La génétique occupe une place centrale dans les solutions qui doivent permettre de sécuriser l'équilibre économique de la production betteravière en l'absence de néonicotinoïdes (NNI). Pleinement mobilisé sur cet enjeu majeur, le groupe Deleplanque intègre à son catalogue 6 nouvelles variétés ayant démontré leur tolérance à la jaunisse. Parmi elles, Yellowstone bénéficie d'une reconnaissance officielle de sa tolérance, ce qui constitue une première en Europe.*

La lutte contre la jaunisse est au cœur des programmes de recherche du groupe semencier Deleplanque depuis 2015, et tout spécialement depuis 2020 avec la création du programme MODEFY et de la station d'Estrées-Saint-Denis (Oise), dont les travaux sont soutenus par les Régions Ile-de-France et Grand Est.

Les résultats de ces efforts sont aujourd'hui très concrets, et ils nourrissent un véritable optimisme dans les capacités de la génétique Deleplanque-Strube à relever le défi de l'après NNI.

Ainsi, l'inscription récente de Yellowstone au catalogue des variétés allemand (BSA) marque une étape importante dans le déploiement de solutions génétiques face à la jaunisse. La variété est en effet la **première inscription européenne bénéficiant d'une reconnaissance officielle de sa tolérance**, pour les deux virus BMYV et BYV (le plus dommageable). Cette mention est la traduction directe des très bons résultats obtenus par la variété dans les essais officiels en situation inoculée (pression jaunisse extrême).

Les performances de Yellowstone dans les essais France sont similaires, et la variété rejoindra ainsi dans la **gamme VITALY** les 5 variétés récemment retenues au CTPS France. Ce sont ainsi au total 6 variétés tolérantes jaunisse et sous marque VITALY qui intègrent les **essais ITB SAS dès ce printemps**.

Concrétisant la dynamique annoncée l'été dernier lors du « Symposium jaunisse »**, elles apportent :

- Une combinaison de la tolérance jaunisse avec la tolérance à la **rhizomanie, à la cercosporiose, à la FPR** (Forte Pression Rhizomanie) et **aux nématodes**,
- Une capacité à sécuriser le rendement à hauteur de 85 % en situation extrême d'inoculation artificielle, soit **potentiellement 90 % en situation de jaunisse modérée**,
- Un **avantage comparatif** certain : en tête dans les résultats quel que soit le virus inoculé (BMYV, BchV et BYV),
- Et des performances en situations **non infestées** parfaitement compétitives avec les variétés témoins du marché.

En regard, Deleplanque confirme son optimisme dans le fait de pouvoir proposer à court terme un portefeuille variétal constitué à 90 % de variétés tolérantes.

Rappelons enfin que si la tolérance variétale constitue une sécurité majeure, elle ne dispense pas d'observations en végétation, et d'interventions insecticides raisonnées.

Contact presse : Emmanuel STERLIN, Responsable Marketing – Communication - 06 10 94 55 83 – emmanuel.sterlin@deleplanque.fr